



Arrondissement de FONTAINEBLEAU

## **ANNONCE 2025-I02 MARCHÉ DE TRAVAUX : Extension école maternelle du Clos Saint Jean**

**Type de procédure : Marché à procédure adaptée**

**Département de publication : 77**

### **IDENTITE DU POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Commune de Saint-Pierre-lès-Nemours, 7 Chemin de la Messe, à l'attention de Monsieur le Maire, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours.

Tél : 01 64 45 13 72

E-mail : finances@spln.fr

**Objet du marché :** Extension de l'école maternelle du Clos Saint Jean

**CPV – objet principal :** 45300000-0 – Travaux d'équipement du bâtiment

**Lieu d'exécution et de livraison :** 3 rue du Clos Saint Jean 77140 SAINT PIERRE LES NEMOURS

**Prestations divisées en lots :** oui

Lot1 : Gros œuvre/VRD

Lot2 : Charpente

Lot3 : Couverture – Etanchéité

Lot 4 : Menuiseries extérieures

Lot 5 : Cloisons/doublages/plafond

Lot 6 : Menuiseries intérieures

Lot 7 : Electricité

Lot 8 : Plomberie /CVC

Lot 9 : Revêtement de sols souples

Lot 10 : Peinture

**Date prévisionnelle d'intervention :** mars 2025 à août 2025

A cet effet, les candidats devront obligatoirement respecter le planning des travaux proposé par le maître d'œuvre.

**Une visite sur place obligatoire. Contacter en priorité pour prévenir de votre visite Madame Hélène SAVIN au 01.64.45.13.72 ou Monsieur Laurent Marliac au 06.84.36.50.93**

Les dates et horaires de visites sont les suivantes :

Le mercredi 22 janvier 2025 à 13h45

Le mercredi 29 janvier 2025 à 13h45

Le mercredi 5 février 2025 à 13h45

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Budget de la commune.

La cotraitance et la sous-traitance sont autorisées.

La candidature et l'offre seront rédigées en français.

**Les variantes ou options sont acceptées, toutefois les candidats devront obligatoirement répondre à l'objet de la commande initiale.**

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation - Critères de sélection des candidatures : les candidats devront présenter les pièces conformément au règlement de la consultation.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat indiqué dans le règlement de consultation.**

**Critères d'attribution :**

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article R. 2161-4 du code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre inappropriée, irrégulière ou inacceptable sera éliminée

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	
1- Prix des prestations	50 points
2- Valeur technique et environnementale :	
Moyens de l'entreprise (encadrement et composition de l'équipe affectée au chantier)	5 points
Qualité de l'équipe affectée au chantier (expériences, qualification)	5 points
Moyens matériels et équipement utilisés	5 points
Dispositions prévues par l'entreprise pour limiter les nuisances sonores et visuelles	5 points
Dispositions prévues par l'entreprise vis-à-vis de l'environnement concernant les approvisionnements du chantier	5 points
Gestion des déchets	5 points

3- Délai d'intervention	20 points
-------------------------	-----------

**Modalités d'obtention du DCE :**

Remise gratuite sur place ou dossier téléchargeable sur une plateforme dématérialisée par le biais du site :

<https://www.marches-securises.fr/>

Le retrait des dossiers de consultation s'effectuera sur rendez-vous en téléphonant en Mairie au 01.64.45.13.72

**Date limite de réception des plis (candidature et offre) : Lundi 17 février 2025 2024 A 11H30**

**Possibilité de dépôt des offres par voie dématérialisée sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)**

**Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et techniques peuvent être obtenus :**

Cabinet ARMONI, maître d'œuvre

tél : 01 64 64 28 36 76 - courriel : [armoni.architecture@gmail.com](mailto:armoni.architecture@gmail.com)

**Date d'envoi du présent avis à la publication : le 17 janvier 2025**